



Section Académique de Bordeaux

Déclaration des élus du SE-UNSA lors de la CAPA Notation et Hors classe des PLP, le jeudi 6 juin 2013

L'an passé lors de cette même CAPA traitant de la notation, nous nous félicitons de l'abrogation du décret sur l'évaluation professionnelle des enseignants signé par le précédent gouvernement. Un an après, nous ne saurions nous contenter du statu quo du dispositif actuel basé sur l'inspection/notation que beaucoup de personnels considèrent comme infantilisant et générateur d'injustices. Il n'est pas satisfaisant : la notation reste encore très subjective, elle ne s'inscrit pas dans un référentiel de métier connu de tous, elle ne prend que rarement en compte la dimension collective du travail des enseignants. La fréquence des inspections reste très disparate selon les disciplines, le type d'établissement, la nature du poste (TZR, compléments de service). Les situations personnelles particulières ou les interruptions de service (congés maladies, parentaux, maternité, formation) s'avèrent très pénalisantes.

En conséquence le SE-UNSA revendique l'abandon de tout système de note. L'évaluation des personnels doit avoir pour objectif d'améliorer l'efficacité et la qualité du système éducatif en améliorant les pratiques individuelles et collectives. Elle doit donc être basée sur un référentiel métier, avec des critères relevant d'un cahier des charges national portés à la connaissance de tous. Elle doit être conçue pour soutenir, accompagner, reconnaître et non pour sanctionner.

Venons en maintenant au tableau d'avancement à la Hors Classe. Le SE-UNSA revendique toujours le retour à des modalités d'accès établies sur des critères clairs et objectifs, qui ne remettent pas en cause l'accès à la hors classe en fin de carrière. Nous demandons que tous les collègues au 11^{ème} échelon puissent prétendre à la hors classe sans qu'ils soient pour cela dépendants de critères subjectifs ou arbitraires. Cette année, 27 collègues au 11^{ème} échelon ne seront pas promus alors que 45 collègues au 10^{ème} et surtout 2 au 9^{ème} le seront. Une attention toute particulière doit être apportée aux collègues susceptibles de partir à la retraite sans possibilité de bénéficier de la promotion à la hors classe.

Le SE-UNSA enregistre avec satisfaction, que dans le cadre du protocole de négociation sur les mesures catégorielles signé la semaine dernière avec le ministère, l'augmentation des ratios de Hors Classe pour les Professeurs des Ecoles et les CPE soit actée, deux corps très en retard par rapport aux autres corps d'enseignants (2% des promouvables pour les PE et 4% pour les CPE). Nous n'oublions pas cependant que le ratio pour les autres corps dont les PLP reste bloqué à 7% du total des promouvables. Le SE-UNSA revendique une réévaluation

de ce taux pour atteindre à terme 15% pour tous les corps. Cette augmentation répondrait en partie à la baisse du pouvoir d'achat des enseignants toujours plus importante.

La refondation de l'Ecole de la République ne pourra se faire sans une véritable reconnaissance des enseignants, qui passe aussi par une revalorisation salariale. Il est maintenant reconnu par tout le monde que les enseignants français sont parmi les moins bien payés. Les comparaisons internationales sont sans appel : l'écart de rémunération entre un enseignant français et l'un de ses homologues européens peut atteindre 20% voire plus.

Il est plus que temps de remédier à cette situation en mettant fin tout de suite au gel de la valeur du point d'indice puis en réfléchissant à une indispensable revalorisation pour tous.